



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU Village parisien

Séance du jeudi 19 novembre 2015
20h – collège Paul-Vaillant-Couturier

Le conseil de quartier du Village Parisien s'est tenu 19 novembre à 20h, sous la présidence de Patricia Ahanda.

Une trentaine d'habitants étaient présents, ainsi que des membres du bureau du conseil de quartier et des représentant des services de la ville.

ORDRE DU JOUR

- Présentation et validation du projet autour d'un « Apéritif citoyen et d'animations diverses » retenu par le comité de pilotage consacré au budget participatif.
- Appel à la participation des habitants.
- Questions diverses des habitants.

PRÉSENTATION ET VALIDATION DE L'APÉRITIF CITOYEN

Le comité de pilotage

Afin de réfléchir à l'utilisation du budget participatif (3 500 euros alloués annuellement à chaque quartier), un comité de pilotage a été constitué avec des habitants volontaires de quartier et des membres du bureau du conseil de quartier.

Ce comité de pilotage a réceptionné les différentes propositions envoyées par les habitants par mail, courrier ou transmises au téléphone. Après analyse des propositions, qui mettaient pour la plupart l'accent sur la nécessité de rendre le quartier du Village Parisien plus visible, plus convivial, il a été décidé de proposer à la validation des habitants un projet d'apéritif citoyen, qui se déroulerait le 28 novembre, jour anniversaire du premier conseil de quartier.



Les objectifs

Cet apéritif citoyen a pour objectif de rassembler les habitants autour d'un moment festif, pour renforcer le vivre ensemble dans le quartier, pour que les habitants, anciens comme nouveaux, se rencontrent et se connaissent mieux. Les associations sont invitées à participer afin de faire connaître leurs actions.

Nicolas Devillez, directeur général adjoint, a présenté le chiffrage détaillé du projet. Il s'élève à moins de 3 500 euros. Il est prévu, en guise de soutien au commerce local, de se fournir auprès des commerçants du marché de CœUILLY pour les denrées et les boissons. Après discussion, le projet est mis au vote des participants et validé.

Autres propositions

Parmi les autres propositions des habitants figurait la pose d'un ralentisseur rue du Château. Mais le coût de l'opération (entre 4 000 et 5000 euros) rendait impossible sa prise en charge par le budget participatif.

Autre projet, qui pouvait entrer dans l'enveloppe budgétaire mais qui n'a pas été retenu par les habitants présents : la pose d'un panneau à l'entrée du Village Parisien pour indiquer le quartier, avec peut-être une carte détaillée. Le projet n'étant pas encore assez avancé il n'a pas été retenu par les habitants du quartier.

Il avait également été envisagé de fusionner les budgets participatifs du Village Parisien et de CœUILLY afin de pouvoir disposer d'une somme plus importante pour les deux quartiers, mais il y avait une forte demande des habitants de se concentrer sur le Village Parisien, qui manque de visibilité.

APPEL À LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La présidente du conseil de quartier lance un appel à la participation des habitants pour mener à bien le projet d'apéritif citoyen. Il s'agit par exemple de déposer les invitations dans les boîtes aux lettres du quartier.

Les personnes désireuses de s'investir sont invitées à laisser leurs coordonnées à la fin de la réunion.

L'appel à participation est relayé par la présidente de l'association La Sauvegarde du Village Parisien : « *C'est bien qu'on puisse décider ensemble de choses qui concernent notre quartier. C'est dommage, mais nous sommes souvent trop seuls pour animer le quartier ou interpeller la mairie quand il y a un problème. Nous essayons de mobiliser les habitants mais nous recevons peu de réponses.* »

QUESTIONS DIVERSES

La sécurité

Des habitants font valoir que l'organisation de l'apéritif citoyen, c'est bien, mais qu'il y a d'autres questions importantes qu'ils aimeraient voir traitées, comme la sécurité.

La présidente du conseil de quartier rappelle que lors du précédent conseil de quartier, les questions de sécurité avaient fait l'objet de nombreuses prises de parole. Il avait été alors décidé d'organiser un conseil de quartier sur la sécurité. C'est toujours à l'ordre du jour,



puisque le commissaire Perez a été contacté pour y participer. Cela devrait pouvoir se faire en janvier, sous réserve de la disponibilité du commissaire.

Patricia Ahanda : « *Nous avions, lors du précédent conseil de quartier, fait appel aux habitants pour qu'ils fassent partie d'un groupe de travail. Il est question aussi d'organiser une visite à pied du quartier, avec des habitants et des agents des services municipaux, afin de lister toutes les problématiques que vous rencontrez sur le quartier.* »

Les habitants sont invités à laisser leurs coordonnées à la fin de la réunion pour s'inscrire au groupe de travail sur la sécurité et/ou participer à la visite du quartier.

Des habitants relatent un acte de vandalisme qui s'est déroulé en septembre. Des individus ont mis le feu à un transformateur de gaz, ce qui a occasionné une grosse fuite de gaz et présenté un risque important. Ils veulent savoir si la Ville a porté plainte, si elle a plus d'informations et s'il ne serait pas possible de mieux sécuriser ces lieux.

Jean-Louis Besnard, adjoint au maire en charge du quartier, confirme qu'une plainte contre X a bien été déposée, mais il n'a pas plus d'informations. Quant à la sécurisation des lieux, cela incombe au propriétaire. Il va s'informer pour savoir qui est le propriétaire et à qui il faut s'adresser.

Les impôts

Une discussion s'engage sur les taux de la fiscalité locale. Jean-Louis Besnard précise que les taux locaux n'ont pas augmenté. Cependant, les bases fiscales sur lesquelles sont appliqués ces taux, et qui sont votées avec la loi de finances par l'Assemblée nationale, évoluent, parce qu'elles tiennent compte de l'inflation et parce qu'il peut y avoir un changement de situation ou une revalorisation de la part de l'administration fiscale.

Le terrain où devait se construire une crèche

Une habitante souhaite savoir ce que vont devenir les terrains où devait se construire une crèche d'entreprise, projet qui a été abandonné. Elle préférerait voir un espace vert plutôt que des logements et que les habitants soient informés. Jean-Louis Besnard indique qu'il faut prendre en compte la valeur du foncier pour tout projet à venir. Il rappelle également qu'un nouveau PLU (Plan local d'urbanisme) est en cours d'élaboration.

Circulation/stationnement

Plusieurs problèmes sont soulevés :

- Stationnement gênant autour des écoles : il faudrait inciter les parents qui le peuvent à venir à pied, et peut-être mettre sur place, avec des volontaires, un « pédibus » ?
- Vitesse élevée rue Pasteur et rues avoisinantes.

Jean-Louis Besnard explique qu'il y a effectivement un gros problème dans le rectangle constitué par les rues Maurice-Thorez, des Nations, Pasteur, de Bernaü. Il propose que soit organisée une réunion, avec le maire adjoint chargé de la voirie, sur place avec les riverains pour étudier les moyens de réduire la vitesse de circulation et faire en sorte que les automobilistes respectent la signalisation. Les différentes solutions doivent être concertées avec les habitants, sinon ça ne marchera pas. Cette réunion pourrait se tenir au premier trimestre de 2016.

Les habitants insistent aussi sur le fait qu'il faut verbaliser les contrevenants.



Les représentants de la municipalité indiquent que le nombre des ASVP a été augmenté et qu'il va continuer à l'être, mais qu'il y a 180 km de voiries à Champigny et qu'il leur est impossible d'être partout au même moment.

Le haut débit

L'opérateur SFR avait commencé à équiper la ville. Il a installé des armoires, mais celles-ci sont restées vides. Il a fallu attendre que SFR officialise l'abandon de son projet pour que les autres opérateurs puissent se positionner. Bonne nouvelle : Orange a annoncé tout récemment qu'il était prêt à s'implanter à Champigny. Les quartiers de Cœuilly et du Village Parisien sont concernés en priorité. La présidente du conseil de quartier souhaite organiser une réunion d'information avec l'opérateur.

CONCLUSION

A la fin de la réunion, Patricia Ahanda annonce que le bureau souhaite mettre en place un groupe de travail sur les problématiques de stationnement et des transports, en lien avec les prochaines Assises du transport qui se tiendront au printemps 2016 et qui concerneront l'ensemble de la ville. *« C'est important que nous fassions remonter les problèmes spécifiques au quartier ainsi que vos propositions. Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, signalez-vous et laissez vos coordonnées. »*

